

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 158

Artikel: La quinzaine suffragiste : Zurich - Vaud - Genève

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257766>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 et le 25 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
 ETRANGER... • 6.50
 Le Numéro.... • 0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
 Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

12 insert. 24 insert
 La case, Fr. 45.— 80.—
 2 cases, • 80.— 160.—
 La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: Où sont les 1588 abonnés?... — La quinzaine suffragiste (Zurich, Vaud, Genève): E. Gd. — La votation zurichoise: M. M. — De ci, de là... — Les femmes et la chose publique, chronique parlementaire fédérale: A. LEUCH-REINECK. — Une enquête auprès des députés aux Chambres fédérales. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — A travers les Sociétés féminines. — *Feuilleton:* Les femmes et les livres, quelques romans: Jacqueline DE LA HARPE. — Le secours aux enfants en Ukraine: Suz. FERRIÈRE.

.....
A NOS ABONNÉS DE L'ÉTRANGER. — *Nous prions instamment tous ceux de nos abonnés domiciliés à l'étranger, et qui ne nous ont pas encore versé le montant de leur abonnement pour 1923, de bien vouloir nous faire parvenir cette petite somme (6 f. 50, argent suisse), soit par mandat postal international, soit par l'intermédiaire de leurs amis habitant la Suisse, et cela avant le 5 mars. Passé cette date, nous nous verrons obligées, à notre grand regret, de suspendre l'envoi de notre journal hors frontières à tous ceux dont l'abonnement n'aura pas été payé.*

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

Où sont les 1588 abonnés?...

Pas encore sur nos registres, hélas! car cette quinzaine ne nous apporte qu'un regrettable statu quo. En effet, si, d'une part, nous avons enregistré

9 abonnements nouveaux

d'autre part, nous avons reçu (et cela d'anciens abonnés qui, bien que dûment avertis, ont attendu le moment où les remboursements qui nous occasionnent la peine et les frais que l'on sait, ont été mis à la poste!)

9 avis de non réabonnement

ce qui réduit notre avance à zéro. Et comme notre avant-dernière quinzaine nous laissait avec un déficit de 8 abonnés, c'est toujours

8 abonnés

qu'il nous faut encore trouver pour simplement nous maintenir au niveau — insuffisant en lui-même — de l'an passé! A l'œuvre donc, et merci pour tous les efforts!

Le "MOUVEMENT FÉMINISTE"

La Quinzaine suffragiste

Zurich — Vaud — Genève

Brillante pour nos idées, en réalité, cette quinzaine en Suisse! Un échec à Zurich, un plébiscite qui s'annonce fort mal dans le canton de Vaud... nous avons lieu d'être fières de nos concitoyens... et surtout de nos concitoyennes!

A Zurich, c'est pourtant aux seuls électeurs qu'il faut attri-

buer directement le rejet par 76.408 voix contre 28.806 de la loi qui reconnaissait aux femmes l'électorat et l'éligibilité dans les Conseils et Commissions d'Eglise, d'école, de tutelle et d'assistance. Mais, comme le constate notre correspondante, dont on trouvera plus loin l'article avec des détails de première main sur cette votation, c'est encore et toujours parmi les femmes indifférentes, timorées, parfois même hostiles par incompréhension, ou ce qui est pire — par égoïsme! qu'il nous faut chercher la cause indirecte de nos défaites. Comment veut-on qu'un mari vote *oui*, quand sa femme qu'il estime être la première intéressée, lui déclare tout net qu'elle ne veut rien de ce droit nouveau, qu'elle a bien assez à faire comme cela avec ses robes et ses confitures, ou lui avoue vaguement qu'elle n'y tient pas parce qu'elle n'y comprend rien et que cela la forcerait à réfléchir?... Et pourtant si elle réfléchissait, si elle élargissait ses préoccupations au delà de son horizon personnel et ménager, ne verrait-elle pas, dans un cas comme celui qui se présentait à Zurich tout spécialement cette fois-ci, une occasion pour elle d'être utile à tant de déshérités, à tant d'enfants abandonnés, à tant de vieillards, de venir en aide efficacement à tant de misères?... On devrait graver profondément dans la conscience de ces femmes-là, qui péchent souvent uniquement par étroitesse, les belles paroles si fortes et si vraies de M^{me} de Witt-Schlumberger: «Je comprends encore l'indifférence des femmes qui ont une pierre à la place du cœur; mais ce que je ne comprends pas, c'est l'indifférence de toutes celles dont le cœur saigne au contact des misères humaines...»

Et que faut-il dire, alors, de la façon dont s'engage dans le canton de Vaud le plébiscite dont parlait notre dernier numéro sur la désir qu'éprouvent les femmes de faire partie des Conseils de paroisse de l'Eglise nationale protestante? Que faut-il dire, alors que ces Conseils ont beaucoup à s'occuper de bienfaisance, alors qu'ils établissent le contact plus étroit entre les paroisses et l'Eglise dont les femmes sont pourtant le plus fidèle soutien, que des femmes puissent écrire dans des journaux religieux des phrases comme celle-ci: «Réfléchissez à la portée d'un vote qui bouleversera notre Eglise, et si vous êtes satisfaite de votre place actuelle... si vous pensez que rien n'appelle une révolution de nos vieux usages, venez courageusement voter *non*». Traduit en langage clair: «Si vous pensez que tout est actuellement pour le mieux dans le meilleur des mondes, si vous êtes satisfaite de ne rien pouvoir efficacement pour votre prochain, si vous



craignez pour votre paresse, pour votre égoïsme, venez courageusement le reconnaître et voter *non* ». Et le pire est que bien des femmes ont eu ce triste courage : à Château-d'Oex, par exemple, dont on a bien voulu nous communiquer les résultats du plébiscite, sur 600 électrices environ que compte la paroisse, 126 seulement se sont dérangées, soit 101 pour dire *non*, 24 pour dire *oui*, et une, effrayée au dernier moment de la responsabilité qu'elle encourait, pour voter blanc. Nous voilà édifiées.

Il est certain cependant, et il faut le reconnaître, que ces résultats, déplorables pour la mentalité qu'ils révèlent chez certaines de nos femmes suisses, peuvent être modifiés par une meilleure compréhension de la situation, des explications clairement données, l'appel aussi à la conscience religieuse des femmes. Le vote de Château-d'Oex est intervenu si rapidement que l'on n'a pas dû avoir le temps de beaucoup le préparer par des échanges d'idées. L'Association vaudoise pour le suffrage féminin a pris en main cette propagande — plus exactement ce travail de renseignement, d'*Aufklärung*, comme disent nos Confédérés, dont on craignait vaguement au début de la voir s'occuper pour ne pas gêner la situation. Il faut avouer que pour ce qu'il y avait à gâter...

Heureusement que, dans cette quinzaine si noire, les débats du Consistoire de l'Eglise nationale de Genève mettent une petite lueur. Chargé d'élaborer le règlement fixant la participation des femmes aux Conseils de paroisse, dont le principe a déjà été voté, le Corps directeur de l'Eglise a simplement limité à la moitié le nombre de places que peuvent occuper des femmes dans ces Conseils, une augmentation du nombre total des membres pouvant être prévue dans certains cas. La participation des femmes aux offices du culte est laissée à l'appréciation des paroisses. La votation constitutionnelle sur cet objet est fixée aux 7 et 8 avril. Espérons que les électrices protestantes genevoises comprendront mieux leurs responsabilités que quelques-unes de leurs voisines du canton de Vaud, et le prouvent, en venant nombreuses voter oui.

...La place nous manque pour apprécier le rejet à une formidable majorité de la Convention des zones. Les quotidiens s'en sont largement chargés. Pour cette fois, nous y renverrons nos lectrices.

E. Gd.

LA VOTATION ZURICHOISE

Le 18 février 1923 restera à jamais gravé dans les annales du suffrage féminin du canton de Zurich. C'est en effet le jour où a été rejeté à une majorité des trois quarts des votants le projet présenté par le Conseil d'Etat, reconnaissant aux femmes de tout le canton l'éligibilité aux Commissions d'école (à l'exception du Conseil d'éducation), d'Eglise, de tutelle et d'assistance.

On me dira : N'y a-t-il jamais eu de femmes dans les Commissions scolaires à Zurich ? En effet, depuis 1911, chaque commune du canton avait le droit de nommer à ces postes une ou plusieurs femmes, mais à l'exception de Zurich et de Winterthour (cette dernière ville depuis 1922) aucune commune ne jugea bon d'en profiter. En outre, les Zurichoises obtinrent en 1912 l'admission aux tribunaux des prud'hommes, et depuis 1917 la possibilité de faire partie de quelques Commissions, telles que celles des orphelinats, des asiles de vieillards, etc. Mais en réalité les femmes sont peu nombreuses dans ces Commissions et toutes les fois qu'un membre devait y être remplacé, on avait mille difficultés à y faire entrer une femme, vu le nombre de candidats en pleine jouissance de leurs droits politiques, qui aspiraient à ce poste !

C'est pourquoi la nouvelle loi de 1923 aurait dû remédier à cet inconvénient en conférant aux femmes le droit de vote dans ces domaines. Là était le grand progrès et, en même temps l'écueil auquel tout s'est brisé. « Il n'y a que le premier pas qui coûte, soyez sur vos gardes, messieurs, la démocratie est en danger ! » Et pourtant, lors de la votation du 8 février 1920, lorsqu'il s'agissait de donner le vote intégral aux Zurichoises, plus d'un parti politique avait déclaré hautement que, s'il ne s'agissait que d'un suffrage restreint, il serait d'accord de le donner aux femmes !

Il faut avouer que, bien que le parti libéral et le parti socialiste aient voté *oui* au dernier moment et que le parti radical ait laissé ses adhérents libres, le mot d'ordre donné n'a pas été suivi. En outre, à tous ceux qu'effraie l'idée d'une démocratie au vrai sens du mot, où hommes et femmes partagent les droits politiques, est venu en aide un puissant auxiliaire — les paysans

Les femmes et les livres

Quelques romans

Dans notre pays comme ailleurs, on revient lentement au roman d'aventures que le roman psychologique, plus à la mode, avait fait passer à l'arrière-plan de la littérature des dernières décades. Avec *le Nouveau Déluge*¹, M^{me} Noëlle Roger apporte, à son tour, sa contribution au renouvellement de ce genre.

Des Parisiens, — un historien, sa femme, ses filles, sa secrétaire, des amis — installés sur une plage d'été, constatent un jour avec inquiétude que la mer, au lieu de baisser à marée descendante, reste étale. Pendant la nuit, l'Océan monte et couvre le pays. Parmi le peuple des baigneurs, c'est un sauve-qui-peut général : on gagne Paris en toute hâte. Mais, là aussi le cataclysme menace : la Seine reflue et déborde... On pense alors aux montagnes de Suisse, et la famille se rend à Champéry. La mer, cependant, a submergé les plaines de France ; elle remonte la vallée du Rhône ; elle s'élève toujours plus haut dans l'encassement des montagnes. M. de Miramar et sa famille, ainsi que quelques Valaisans, fuyant l'eau qui les poursuit, atteignent

au pied des Dents du Midi le vallon de Susanfe. L'abri est sûr car les grosses eaux ont enfin cessé de monter ; plus bas, villes et villages, chalets, cabanes, tout a disparu : l'Océan bat à 2000 mètres les pentes des montagnes, et lèche les glaciers.

Au vallon de Susanfe cependant, les rescapés de ce nouveau déluge s'organisent une existence primitive : il leur faut se défaire de leurs habitudes mondaines, oublier leurs exigences de luxe et de confort ; il leur faut travailler de leurs mains et tirer parti de tout ; il leur faut, non seulement revenir à la vie simple, mais lutter pour leur vie. Après plusieurs mois d'une existence précaire et difficile — il y a des morts, des maladies, des mariages, des naissances — ils finissent par retrouver quelques-uns de leurs amis. Puis, un jour, au printemps, ils tentent une excursion lointaine pour voir s'ils ne retrouveront pas ailleurs d'autres êtres humains : les grands hôtels à 2500 m. songent-ils, ont dû être épargnés des flots. Ils se mettent donc en route. Or, un soir, ils aperçoivent au loin un grand cube percé de fenêtres éclairées : c'est l'hôtel de Chamonix ; il y a donc encore des hommes, et de la lumière électrique, et de la civilisation : ô joie ! Mais ils ne trouvent là qu'une société corrompue par l'égoïsme et la peur ; les vivres commencent à manquer : des morts mystérieuses réduisent le nombre des

¹ Paris. Calmann-Lévy.